

Recrutement d'un(e) **Professeur(e) territorial(e) d'enseignement artistique, spécialité : Culture musicale et histoire de la musique (temps complet : 11,25/16^{ème})**

Poste rattaché à la Direction des affaires culturelles

Cadre d'emplois des **professeurs territoriaux d'enseignement artistique**,
(Recrutement d'un fonctionnaire titulaire par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude,
ou à défaut par voie contractuelle)

Contexte :

Née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de sept intercommunalités et de deux syndicats mixtes, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (74 communes, 135 000 habitants) offre l'avantage d'un territoire parfaitement connecté à Paris (1h50 en TGV), à Lyon et Genève (50 minutes) et la proximité de régions naturelles aux identités fortes : la Bresse, le Revermont et la Dombes. Entre ville et campagne, modernité et tradition, gastronomie et savoir-faire industriels, il réunit tous les atouts nécessaires à la réussite de sa vie personnelle comme professionnelle.

Pôle universitaire avec 4 000 étudiants, doté de services et infrastructures de qualité (centre hospitalier, clinique, gare TGV), le territoire concentre une offre culturelle, sportive et de loisirs riche et pour tous les publics (théâtre, scène de musiques actuelles, multiplexe, salles de spectacles, trois clubs sportifs professionnels : basket, rugby et football). Sa vitalité économique s'illustre aussi bien par son réseau de PME que par des grands groupes qui, à l'instar de Renault Trucks, ont adopté notre territoire. Des réseaux d'entrepreneurs comme Mécabourg, Alimentec et Numéribourg développent des filières innovantes et des savoir-faire d'excellence à fort ancrage local.

Au sein de la DGA/direction des affaires culturelles, Le Conservatoire d'agglomération (labellisé conservatoire à rayonnement départemental) est un équipement culturel majeur d'intérêt communautaire, employant plus de 60 agents. Espace de pratique et d'apprentissage, c'est un lieu ouvert et vivant où se côtoient près de 900 enfants, adolescents, praticiens amateurs et, parfois, élèves en voie de professionnalisation. Près de 30 disciplines y sont enseignées, mêlant l'éveil musical, la pratique instrumentale, vocale ou théâtrale à des parcours de formation plus théoriques. L'établissement intégrera ses nouveaux locaux au centre de la Ville Chef-Lieu et viendra compléter le maillage territorial des équipements culturels structurants de la Ville de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie de son agglomération qui œuvrent sous la conduite des collectivités au service public de la culture en direction du plus grand nombre, facteurs de cohésion sociale et territoriale. Le conservatoire constitue en outre la tête du pont du réseau des écoles de musique publiques et associatives de l'agglomération qu'il anime et développe dans une logique de complémentarité.

Missions :

Au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental, vous enseignez la pratique orchestrale, la culture, et la musique de chambre sous l'autorité hiérarchique du(de la) Directeur(trice), et sous la conduite du Conseiller aux Etudes. Vous vous inscrivez dans la cohérence des orientations de politique publique culturelle de la CA3B.

A ce titre, vos missions sont les suivantes :

- Enseigner les disciplines Culture musicale et Histoire de la musique :
 - Communiquer les techniques de gestes artistiques,
 - Perfectionner et faire évoluer les qualités d'exécution et d'interprétation.
- Organiser et suivre les études
 - Identifier les différentes catégories de public,
 - Ajuster les méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves,
 - Distinguer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle.

- Évaluer les élèves :
 - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif,
 - Mettre en œuvre les indicateurs partagés de progression individuelle et collective,
 - Exploiter les résultats des évaluations dans l'ajustement de son enseignement.
- Travailler en équipe.
- Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective :
 - Concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires.
- Assurer une veille artistique, identifier et perfectionner de nouvelles pratiques.
- Suivre et coordonner la parthotèque du CRD, dans l'objectif du changement de lieu d'enseignement en 2021-2022.

Cette liste des tâches est non exhaustive et peut être modifiée selon les besoins du service.

Profil du(de la) candidat :

- Titulaire du certificat d'aptitude de Culture musicale,
- Ouvert(e) aux différents langages musicaux,
- Souhait de s'impliquer fortement dans le projet pédagogique de l'établissement,
- Travail en équipe avec les autres enseignants

Spécificités du poste :

Temps de travail : Temps non complet de 11H15 hebdomadaires

Lieu de travail : Conservatoire à Rayonnement Départemental - Bourg-en-Bresse

Poste à pourvoir idéalement : Rentrée 2021

Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire* + avantages sociaux (CNAS)* + Titres Restaurant* + participation employeur complémentaire santé et prévoyance* (*selon conditions en vigueur au sein de la collectivité).

Les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser **CV ET lettre de motivation** :

- sur notre **site internet** : www.grandbourg.fr (rubrique « offres d'emploi »)
- par **mail** à recrutements@ca3b.fr
- ou par **courrier** à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la CA3B, Direction des Ressources Humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval, CS 88000, 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Pour le 10 mai 2021, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature : DIRECTION CRD PEA CULTURE

Pour tout renseignement sur les fonctions vous pouvez contacter Xavier MARCON, DGAS/Directeur des affaires culturelles : xavier.marcon@ca3b.fr / 04 74 45 12 80 ou Yves BOUILLOT, Conseiller aux études, yves.bouillot@ca3b.fr / 04 74 45 12 80